

CTSD

05.09.17

- Présidence par Madame Hébrard, dsen nouvellement nommée
- Motion commune FSU (SNUipp, SNES, SNEP), SE-UNSA, FO, SGEN : conséquences de la suppression des contrats aidés dans les écoles
- Déclarations préalables de la FSU puis du SE-UNSA

Réponses de Mme la dsen :

L'Education nationale reste la priorité du gouvernement, et en son sein le 1^{er} degré. Attention particulière pour les CP et les élèves fragiles.

Suppression des contrats aidés a conduit à des tensions ; la dsen reste à l'écoute des collectivités concernées.

Pour les contrats aidés de l'Education Nationale, les élèves en situation de handicap restent la priorité, l'ensemble des élèves seront accompagnés.

Evaluation du dispositif CP à 12 en rep+ prévue par le ministre.

Mme la dsen dit que l'évaluation des CP en début d'année est primordiale pour savoir quels apprentissages menés avec sa classe.

POINT sur LES OUVERTURES de classes :

- **EPU Jean Moulin à Angoulême, QPV (Quartier Politique de la Ville)**
- **EPU Mérignac**
- **EPU Sireuil**
- **EPU Jean Tautou à Villebois Lavalette**
- **Accompagnement du RPI de Sers Vouzan : 1 Brigade affecté à l'année**

En découlent des ouvertures de quart de décharge de direction :

Mérignac

Sireuil, école J.Zay

Villebois Lavalette, école J.Tautou

Transfert du poste de psychologue scolaire de Coulgens à St Amant de Boixe.

Le snuipp intervient pour faire remarquer :

- qu'aucun **poste de remplaçant** n'est ouvert. Comment l'année va-t-elle se dérouler ?

- que l'**UPE2A** demandée par notre syndicat n'est pas accordée alors que les élèves non francophones sont de plus en plus nombreux, les classes existantes sont en sur-effectifs.

- le manque de **postes E** (Barbezieux, St Michel, Villebois-Lavalette) : les postes de Barbezieux et St Michel existent mais ne sont pas pourvus car n'ont pas été demandés, ces postes seront provisoirement transformés en Brigade si restent non pourvus.

- la non ouverture de **pdmqdc**, il y avait pourtant 2,5 postes en mesures à suivre.

Le RPI de Sers / Vouzan et les écoles de Malaville et d'Aunac ont des effectifs particulièrement chargés ce qui nécessite que l'administration prenne en compte ces situations pour l'avenir.

Le quart temps d'enseignement de Chinois à Cognac n'a pas encore trouvé de candidat.

Nous avons défendu en argumentant toutes les situations que nous avons reçues... La DASEN dit avoir privilégié les ouvertures de postes classes, elle disposait de 4 emplois.

Questions diverses de la FSU :

- Pt de situation sur le nb d'enseignants en Charente :

- Contrats aidés de l'éducation nationale: priorité au handicap ; passage de 100 à 144 ETP (Equivalent Tps Plein)

le jour de la rentrée : 11 élèves non encore accompagnés pour 956 notifications

- Rythmes scolaires :

Pas de possibilité de retour à 4 jours en cours d'année.

Rappel :

La mise en place des TAP n'est pas obligatoire pour les collectivités. La disparition des contrats aidés peut donc amener des élus à supprimer certains services, mais cela ne change pas les horaires de l'école.